RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

De l'Oust à Brocéliande communauté

SOMMAIRE

3. ÉDITO

4. BUREAU COMMUNAUTAIRE

6. LE TERRITOIRE
DE L'OUST À BROCELIANDE
COMMUNAUTÉ

8. COMPÉTENCES
STATUTS

8. PROJET DE TERRITOIRE

ÉDITO

Jean-Luc BLÉHER

Président De l'Oust à Brocéliande Communauté

Chaque année, la publication du rapport d'activité est l'occasion de rendre compte de l'activité de la communauté de communes. Cette restitution synthétique permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chacun des domaines de compétence, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire qu'elle a conduit.

2021 restera encore une année impactée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos vies et nos habitudes quotidiennes. Cependant, la force du collectif, l'agilité et l'engagement de l'ensemble des élu.e.s et des collaborateurs a été au rendez-vous, permettant à notre intercommunalité de répondre le mieux possible et permettre à notre collectivité de poursuivre ses missions face à cette situation inédite.

Dans ce contexte, la réouverture du Musée de la Résistance en Bretagne à Saint-Marcel, le samedi 18 septembre 2021, est un symbole fort s'il en était besoin de notre résistance devant l'obstacle.

2021 a également été pour De l'Oust à Brocéliande Communauté, l'année de la refonte de son projet de territoire. Feuille de route, cap pour le mandat, il définit les orientations stratégiques et les actions à conduire en fonction des besoins des habitants et des ressources du territoire, des capacités financières de la communauté de communes et pour répondre à un développement harmonieux de notre territoire et à la qualité de vie attendue de ses habitants.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Jean-Luc
Bléher

Président de l'Oust à Brocéliande Communauté

Gaëlle
Berthevas

1ère Vice Présidente
Animation territoriale de proximité

Pierrick
Lelièvre

2ème Vice-Président
Culture et Tourisme

Yves
Hutter

3ème Vice-Président
Transition écologique et agricole

Christelle
Marcy

8ème Vice-Présidente
Cohésion sociale

Sylvie
Hourmand

9ème Vice-Présidente
Services aux familles

Claude
Jouen

10ème Vice-Président
Patrimoine et voirie

Bruno
Gicquello

11ème Vice-Président
Urbanisme et Habitat

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Guénaël **Launay**
Maire de Augan

Céline **Mohaër**
Adjointe de Augan

Sylvie **Hourmand**
Maire de Beignon

Pierrick **Feutelais**
Adjoint de Beignon

Alain **de Chabannes**
Maire de Bohal

Claude **Jouen**
Maire de Carentoir

David **Naël**
Adjoint de Carentoir

Chantal **Princelle**
Adjointe de Carentoir

Viviane **Loriot**
Conseillère municipale de Carentoir

Erwan **Gicquel**
Maire de Caro

Pascal **Jehannin**
Maire de Cournon

Vincent **Cowet**
Adjoint de Guer

Paul **Rodriguez**
Adjoint de Guer

Yvette **Houssin**
Adjointe de Guer

Annie **Sogorb-Moutel**
Adjointe de Guer

Mickaëlle **Piel**
Adjointe de Guer

Jean-Luc **Bléher**
Maire de Guer

Cassandre **Metayer**
Conseillère municipale de Guer

David **Colléaux**
Conseillé municipal de Guer

Fabrice **Genouel**
Maire délégué de Glénac

Pierrick **Lelièvre**
Maire délégué de La Chapelle Gaceline

Jacques **Rocher**
Maire de La Gacilly

Delphine **Boulanger**
Adjointe de La Gacilly

Sophie **Nicole**
Adjointe de La Gacilly

Gwen **Guillerme**
Maire de Lizio

Bruno **Gicquello**
Maire de Malestroit

Carole **Blanco-Hercellin**
Adjointe de Malestroit

Jean-François **Guihard**
Conseillé municipal de Malestroit

Marie-Hélène
Herry

4ème Vice-Présidente
Finance et commande publique

Alain
Launay

5ème Vice-Président
Economie et numérique

Yann
Yhuel

6ème Vice-Président
Environnement

Muriel
Hervé

7ème Vice-Présidente
Mobilité et transports

Didier
Hurtebize

Conseiller délégué
Sport

Thierry
Gué

Conseiller délégué Déchets

Fabrice
Genouel

Conseiller délégué
Territoire Zéro Chômeur

Jean-François
Guihard

Conseiller délégué
Economie de proximité, commerce

Christelle **Marcy**
Maire de Missiriac

Yann **Yhuel**
Maire de Monteneuf

Alain **Launay**
Maire de Pleucadeuc

Nathalie **Gourmil**
Adjointe de Pleucadeuc

Sylvie **Chedaleux**
Maire de Porcaro

Michel **Martin**
Maire de Réminiac

Thierry **Gué**
Maire de Ruffiac

Marie-Claude **Houeix**
Adjointe de Ruffiac

Gaëlle **Berthevas**
Maire de St-Abraham

Didier **Hurtebize**
Maire de St-Congard

Maurice **Braud**
Maire de St-Guyomard

Michel **Berthet**
Maire de St-Laurent sur Oust

Marie-Hélène **Herry**
Maire de St-Malo de Beignon

Armel **Rousselot**
Maire de St-Marcel

André **Boudart**
Adjoint de St-Martin sur Oust

Mickaël **Le Goue**
Maire de St-Nicolas du Tertre

Yves **Hutter**
Adjointe de Sérent

Céline **Olivier**
Adjointe de Sérent

Tony **Guyot**
Conseiller municipal de Sérent

Rozenn **Guegan**
Adjointe de Sérent

Muriel **Hervé**
Maire de Tréal

LE TERRITOIRE DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

39 069 habitants

26 communes

106 activités touristiques et de loisirs

+ 80 commerces et entreprises

COMPÉTENCES - STATUTS

Les compétences obligatoires

1. Aménagement de l'espace

2. Les actions de développement économique et de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée

3. L'aménagement, l'entretien et la création des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

4. Collecte et traitement des déchets

5. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

6. Eau

Les compétences supplémentaires

OBC exerce, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

7. La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et régionaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

8. La politique du logement et du cadre de vie

9. La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels sportifs d'intérêt et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaires d'intérêt communautaire

10. Création et gestion des espaces labellisés France Services, reconnus d'intérêt communautaire, et définition des obligations de service public y afférentes

Les compétences facultatives

La communauté de communes exerce en lieu et place des communes, les compétences relevant des groupes suivants :

11. Les actions culturelles et touristiques

12. Sport et vie associative

13. Mobilité

14. Sécurité

15. Construction et gestion de la gendarmerie de La Gacilly

16. Gestion des milieux aquatiques (complément à la compétence obligatoire)

17. Adhésion à des structures permettant de mieux accompagner la mise en œuvre des compétences ou la création de personnes morales et les politiques contractuelles

18. Prestations pour le compte des communes

19. Assainissement non collectif

20. Instruction des actes relatifs au droit des sols

21. Politique sociale

22. Voirie

23. Environnement

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

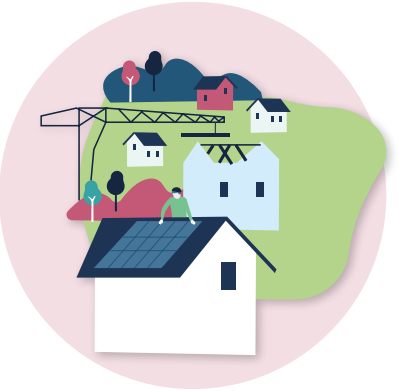

axe 1

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

Renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire au sein duquel chaque commune se sente une composante structurante

Tisser des liens réguliers avec les élus municipaux afin d'améliorer la connaissance qu'ont les élus municipaux de la communauté de communes

Mise en œuvre du pacte de gouvernance voté par l'assemblée communautaire et création d'un fonds de solidarité pour les communes en difficulté

axe 2

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR DES CONDITIONS D'ACCUEIL RÉSIDENTIELLES FAVORABLES AUX SALARIÉ.E.S

Renforcer l'attractivité par des conditions de vie de qualité répondant aux besoins et aspirations de la population

Conforter le tourisme vert et durable comme support de développement vertueux et de cohésion territoriale

axe 3

RENFORCER L'AJUSTEMENT DE L'OFFRE EN HABITAT AUX BESOINS (DIVERSIFICATION, RÉNOVATION THERMIQUE, ETC..)

Diversifier le parc pour accompagner les mutations sociologiques et créer les conditions d'accueil sur le territoire

Remettre sur le marché les logements vacants et renforcer la qualité du parc existant

Maîtriser la consommation des ressources et les consommations de gaz à effet de serre

axe 4

DIVERSIFIER L'OFFRE DE MOBILITÉ AU REGARD DES BESOINS

Coordonner, diversifier et améliorer l'offre de transports

Prendre en compte l'accessibilité dans le développement territorial

axe 5

GARANTIR LES CONDITIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Garantir l'avancée des actions prévues dans le PCAET

Réduire et valoriser les déchets

Assurer la disponibilité et la qualité des ressources en eau

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

axe 6

POUR UNE VISION GLOBALE, TERRITORIALISÉE ET COORDONNÉE DES SERVICES

Développer les services dans une logique d'accessibilité et de solidarité

Construire une réponse de proximité aux besoins de santé

CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est un contrat proposé par l'État aux intercommunalités ou groupements d'intercommunalités pour la période 2021-2026. Il doit s'articuler autour de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion territoriale avec pour objectif de simplifier et d'unifier les dispositifs financiers de l'État existants destinés aux collectivités. Le projet de territoire est au cœur du CRTE, ce dernier s'appuie également sur les documents structurants de la communauté de communes (SCoT, PLH, PCAET, PAT,...) et les contrats déjà existants (contrat de ruralité, contrat local de santé...). Réalisé en collaboration avec les maires de l'intercommunalité, le CRTE est un contrat global, transversal à toutes les politiques publiques et intégrateur. Il doit mettre fin à une logique descendante, concurrentielle et uniforme des appels à projets.

LES FINANCES ET LE BILAN FINANCIER 2021

Fonctionnement

DÉPENSES :	RECETTES :
26M €	32M€

Investissement

DÉPENSES :	RECETTES :
6,9M €	5,8M €

LES RECETTES 2021

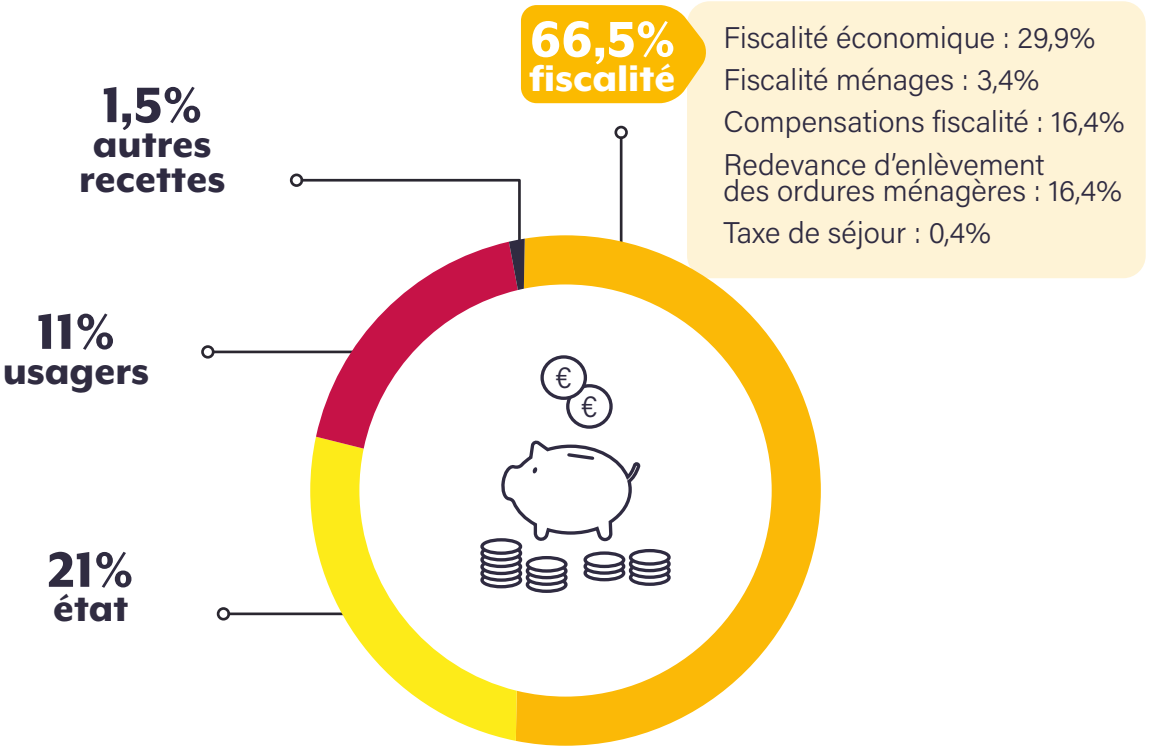

ORGANIGRAMME

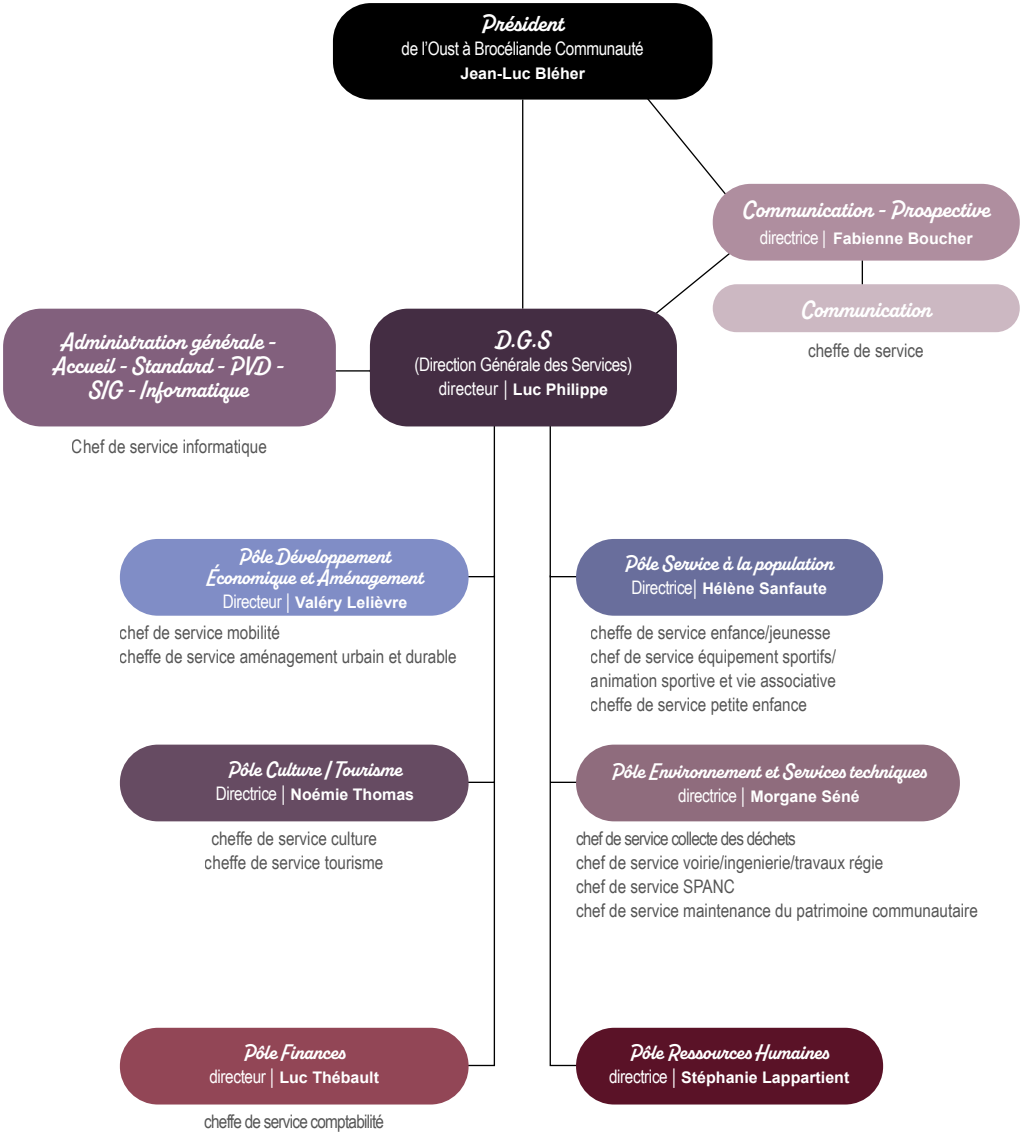

RESSOURCES HUMAINES

241 *agents*

Répartition *par type de catégorie*

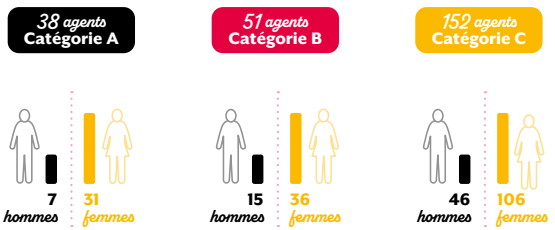

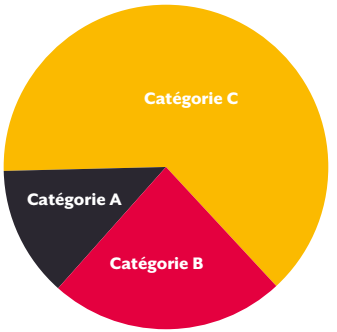

Répartition *par type de services*

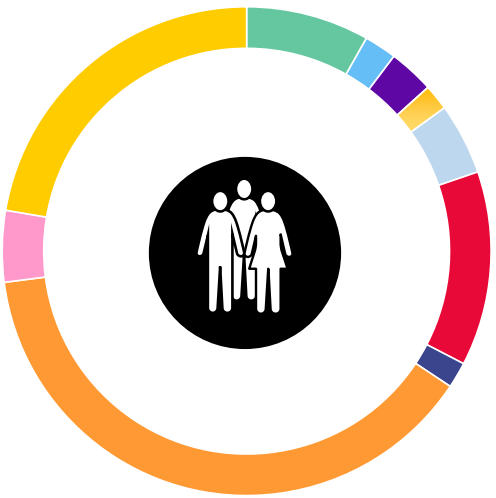

- Direction générale
- Ressources humaines
- Finances
- Communication et prospective
- Economie/Aménagement du Territoire
- Culture/Tourisme
- Vie sociale
- Petite enfance/Enface-Jeunesse
- Sport et Vie associative
- Service technique, voirie, SPANC et déchet

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est au coeur de la stratégie du territoire. Réactivité, présence, disponibilité et imagination sont les mots d'ordre qui permettent la constitution d'un écosystème favorable au déploiement des activités économiques sur le territoire d'OBC.
Néanmoins, les approches évoluent. La réflexion sur la consommation du foncier, la volonté de favoriser l'ancrage territorial des systèmes productifs et le mouvement de l'économie sociale et solidaire sont en plein essor. Ce foisonnement d'initiatives réinterroge la conception de la création de valeur ajoutée et de la valorisation des ressources locales. Aussi, De l'Oust à Brocéliande communauté se mobilise en faveur d'un mode de développement durable et circulaire, respectueux de l'environnement et économe en ressources naturelles.

Accompagner les entreprises

La vocation première du service économique est d'accueillir et d'orienter les porteurs de projets et les dirigeants d'entreprises désireux de créer ou de développer une activité sur le territoire. En 2021, le service économique a été sollicité par 150 entreprises ou porteurs de projets, donnant lieu à une année exceptionnelle en matière de commercialisation de terrains sur les parcs d'activités communautaires. Ainsi, cinq actes de ventes signés pour 1,4 hectare et quinze délibérations de ventes actées pour 12,9 hectares ont concerné 5 parcs d'activités sur les dix-huit du territoire : Beaurepaire à Augan, Bel Orient à Bohal, Kerbiguet et Val Coric Ouest à Guer et La Paviotais à Saint-Marcel.

Ces échanges ont également permis la signature de cinq baux dans deux des trois pépinières du territoire, soit trois à l'Espace Tertiaire à Guer et deux à Sérent. C'est également deux nouveaux projets incubés au Grenier numérique, ainsi que douze nouveaux contrats de coworking.
L'accompagnement des entreprises se décline également à travers les animations du service économique. Malgré le contexte sanitaire, deux événements ont pu être organisés, soit le « Petit déj'éco » au Musée de la Résistance en Bretagne regroupant une trentaine de chefs d'entreprises, mais également une édition d'« OBC'Innov », organisée en collaboration avec la technopole VIPE et les clubs d'entreprises Brézéo, Le Cèdre et La Clé, sur le thème des ressources humaines.
En outre, OBC a poursuivi la coordination d'un groupe de travail rassemblant industriels et directeurs de lycées et collèges pour la création d'un outil numérique collaboratif qui répondrait aux besoins de liaison entre les entreprises et les établissements scolaires, au profit de l'emploi et de la formation des jeunes.

Pour consolider cette dynamique en faveur de l'économie de proximité et de revitalisation des centres-villes sur ses 26 communes, OBC a décidé d'embaucher un manager de commerce, recruté en décembre.

Les Aides aux entreprises

> Le Pass commerce et artisanat, en partenariat avec la Région, vise le maintien du commerce et de l'artisanat dans les petites communes
27 dossiers traités en 2021, dont 12 soldés (8 commerces et 4 artisans) pour un montant de 68 305€ (50% financés par la Région Bretagne)

> Le Pass numérique, mis en place à la faveur de la crise sanitaire pour encourager la digitalisation des commerces
12 dossiers en 2021

> L'aide à l'installation des agriculteurs d'un montant de 3 000€
8 dossiers en 2021

Grenier numérique

Les Greniers numériques, situés à La Gacilly et à Guer, accompagnent les start-ups et les porteurs de projet et offre un hébergement qualitatif et convivial aux coworkers, salariés ou indépendants. Fort de son partenariat avec la technopole de Vannes et son équipe de mentors, professionnels bénévoles, ils favorisent l'émulsion et le brassage des idées et diffusent l'esprit d'innovation.

La force du dispositif réside notamment dans son animation régulière et par l'implication de son équipe d'experts et de professionnels (mentors) qui s'engagent bénévolement pour conseiller les porteurs de projets et leur donner accès à leurs réseaux professionnels. Dix temps forts ont été organisés : rencontres, ateliers, rendez-vous mentors…
En 2021, le Grenier numérique a également accompagné 4 projets innovants :
Arielle Uchéda, Ma cuisine a du sens
Anthony Coudart, Atelier cartographique
Christian Becker, IP3D Drones
Alexandre Carron, Au marché ciruclaire

Par ailleurs, le partenariat avec la coopérative d'activités et d'emploi « Impuls'ions », hébergée depuis 2019, enrichit l'offre de services aux usagers du lieu.

Revitalisation des centres-villes

La revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs est l'une des priorités de la communauté de communes, d'autant plus en cette période de pandémie de Covid-19 qui a fortement impacté les commerces et le dynamisme de ces centralités.

Dans ce contexte, OBC a candidaté à « Petites villes de demain » (PVD), programme de revitalisation de territoires à destination des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Guer, La Gacilly et Sérent ont été lauréates du dispositif, une convention d'adhésion a été signée avec l'Etat le 8 juillet 2021. Un chef de projet a été recruté pour superviser les projets locaux, coordonner l'ensemble des parties prenantes et mettre en œuvre des opérations de revitalisation de territoire, outils réglementaires et opérationnels fléchés dans le dispositif.

Les opérations d'aménagement

La disponibilité d'une offre foncière de qualité et bien positionnée est une condition indispensable pour accueillir de nouvelles activités créatrices d'emploi et de services au bénéfice des habitants du territoire. De l'Oust à Brocéliande communauté a poursuivi ses efforts financiers dans ce domaine durant la crise sanitaire afin d'être en mesure de répondre à la demande lors de la reprise de l'activité, effectivement constatée en 2021, avec une vigueur inattendue.
Cinq opérations d'aménagement ont ainsi été engagées ou poursuivies en 2021 pour étendre ou optimiser les parcs d'activités communautaires :

- Étude de maîtrise d'œuvre pour l'extension nord et sud du parc du Gros Chêne à Sérent visant la création respectivement de 1ha et 3ha de surface commercialisable.
- Validation de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du parc d'activités du Val Coric Ouest et la finalisation du contournement de l'avenue de Rennes, en groupement de commande avec la Ville de Guer.
- Réalisation d'études environnementales et sollicitation de la DRAC pour la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive sur le parc d'activités de Montvollet à Carentoir.
- Dépôt d'un dossier d'autorisation Loi sur l'Eau pour l'extension du bassin de rétention d'eau pluviale du parc d'activités du Val Coric Est à Guer,
- Étude de sécurisation de la voirie du Val Coric Est à Guer et expérimentation des modifications de circulation, avant réalisation des travaux.

DES PARTENARIATS GAGNANTS

De l'Oust à Brocéliande communauté anime le service public d'accompagnement des entreprises en lien avec la Région Bretagne. Des réunions régulières avec les partenaires locaux sont organisées. Deux se sont tenues en 2021, le 2 février et le 9 novembre, en présence de la chambre des métiers et d'artisanat, la chambre de commerce et d'industrie, la plateforme Initiative locale, France Active le pôle d'économie sociale et solidaire et la technopole de Vannes.

En outre, la communauté de communes a conclu des conventions avec plusieurs organismes oeuvrant sur le territoire :

Chambre d'agriculture : animation des filières agricoles dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et mise en oeuvre du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial.

Chambre de commerce et d'industrie : convention de partenariat signée le 30 septembre.

Technopole de Vannes : soutien financier à hauteur de 15 659 €
Plateforme d'initiative locale « Initiative Pays de Ploërmel » : financement à hauteur de 24 000€ et participation aux comités d'agrément

Missions locales de Ploërmel et Redon : financement à hauteur de 56 500€.

Enfin des liens étroits sont entretenus avec les clubs d'entreprises locaux : Le Cèdre, Brézéo et La Clé.

Economie locale et solidaire

De l'Oust à Brocéliande communauté se mobilise en faveur d'un mode de développement durable et circulaire, respectueux de l'environnement et économe en ressources naturelles Elle agit dans ce domaine, en s'associant aux démarches partenariales mises en oeuvre à l'échelle du Centre Bretagne :

Projet Alimentaire Territorial

A l'initiative du sous-préfet de Pontivy, et avec la participation active de la chambre d'agriculture, OBC avec 4 autres communautés de communes de Bretagne centre, aide les filières locales d'approvisionnement et la restauration collective à s'adapter aux nouvelles orientations de la loi Egalim.
Fin 2021, un coordinateur Alimentation, Stéphane Soundron a été recruté par la chambre d'agriculture pour accompagner les acteurs locaux et animer le réseau des professionnels.

Territoire Économe en Ressources

Programme d'actions en économie circulaire à destination des professionnels du territoire, il a pour but de réduire l'impact environnemental des entreprises locales. Il s'agit de produire des biens et des services en optimisant l'utilisation des matières et de l'énergie et en limitant les déchets et le gaspillage. OBC, en s'inscrivant dans le programme Territoire Econome en Ressources, avec le soutien de l' Ademe, a élaboré un plan d'actions pour répondre à cet enjeu et a recruté en 2021 une chargée de mission pour animer la démarche et intervenir auprès des entreprises en proposant des diagnostics « déchets ».
Les actions du programme ont été définies selon 6 grands axes :

- Déchets,
- Biomasse,
- Matériaux et minéraux de construction,
- Mobilisation des entreprises,
- Tourisme,
- Evènementiel.

Très haut débit par fibre optique

De l'Oust à Brocéliande Communauté participe à hauteur de 445€ par prise au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communautaire dans le cadre du plan Bretagne Très Haut Débit, mis en œuvre par le syndicat régional Mégalis.
La première phase de ce déploiement s'est poursuivie en 2021 :

> 1 028 prises à La Gacilly (déjà réalisées)
> 1 584 prises à Malestroit (en cours de déploiement)
> 1 355 prises à Guer (en cours de déploiement)

La phase 2 qui représente 8 090 prises supplémentaires, pour un montant d'investissement de 3 600 050€ sur 5 ans, a démarré en 2021, parallèlement à l'achèvement de la première phase.
La montée en débit cuivre, commencée en 2020, desservant un millier de foyers répartis sur sept communes (Bohal, Carentoir, Caro, Missiriac, Pleucadeuc, Saint-Congard, Saint-Martin-sur-Oust) s'est poursuivie en 2021. Elle correspond à un investissement de 216 890€.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEURS (TZC)

OBC a décidé de candidater à l'expérimentation TZC sur les communes de Carentoir, Saint-Nicolas du Tertre, Tréal et Réminiac. En 2020 le projet est lancé avec la constitution d'un Comité Local pour l'Emploi et la rencontre des personnes privées d'emploi volontaires (67 entretiens individuels).
En 2021 la communauté de communes a créé une coopérative éphémère, avec le soutien du CRIC (coopérative régionale d'éducation à l'entreprenariat collectif), pour déployer des premières activités, dans l'attente de l'habilitation :

- Ouverture d'une recyclerie à Carentoir en partenariat avec l'association Kermalo.
- Création d'une épicerie de produits locaux à Saint-Nicolas du Tertre.
- Réalisation de petits chantiers (espaces verts, nettoyage de locaux)
- Atelier de menuiserie (fabrication de petits mobiliers)

Pour soutenir la démarche, l'équipe s'est élargie en 2021 avec l'arrivée de 3 collaborateurs : Sophie Jamois, directrice de la coopérative éphémère, Clara Le Tertre, chargée de la coordination du projet et de l'animation des personnes privées d'emploi, et Loïc Giboire encadrant technique, pour la gestion des activités de la coopérative.
Le 17 décembre 2021 est créée l'association « Les Faisous de l'Oust »,qui a vocation à être habilitée Entreprise à But d'emploi.

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

La politique de l'habitat d'OBC s'articule autour de trois programmes structurants, soit : le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) lancée depuis 2019 et qui se poursuit en 2021 et le Programme local de l'habitat (PLH) validé en 2020 et formalisé pour 6 ans.

MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE

La Maison de l'Habitat et de l'Energie est un lieu de référence pour bénéficier de conseils en matière d'habitat. Ses missions regroupent la rénovation énergétique et l'aide au maintien à domicile. Les conseillers orientent, informent et sensibilisent les usagers sur leurs choix, les procédures et les diverses aides financières possibles, tout au long du processus, depuis la réflexion jusqu'à l'aboutissement des projets. Ainsi, la Maison de l'Habitat a recensé :

603 contacts traitant de la question de la rénovation énergétique
338 conseils personnalisés ont été donnés aux habitants d'OBC par téléphone, permanence ou à domicile.
6 accompagnements renforcés aux particuliers (étude avant travaux avec diagnostic, choix des matériaux et analyse des devis)
4 entreprises ont été conseillées pour des travaux de rénovation.

Le coût global du service s'élève à 87000 euros,

soutenu à hauteur de 70% (60 504 euros) par la Région et les Certificats d'économie d'énergie (SARE).

Matériaux biosourcés

OBC a répondu à un appel à projet portant sur la promotion des matériaux biosourcés. Quelles sont les actions menées au titre de cette expérimentation ?

- **Un document synthétique et descriptif par type de travaux a été élaboré afin de fournir les éléments d'appréciation à l'usage de ces matériaux par les particuliers et les professionnels ;**
- **Une enquête sur l'utilisation des matériaux biosourcés a été menée auprès de 31 artisans locaux**
- **La création d'un flyer permettant de mieux mobiliser les propriétaires sur l'utilisation de ces matériaux.**

OBC accorde une prime complémentaire, dans le cadre de l'OPAH, si le propriétaire emploie ces matériaux, principalement dans l'isolation. A ce titre, cinq propriétaires occupants, utilisant des matériaux biosourcés, ont reçu un accord pour une aide à la rénovation énergétique représentant un montant de 4 115 euros.
La dépense globale pour cette action est évaluée à 22 000 euros, financée à hauteur de 15 000 euros par la Région Bretagne.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah)

L'Opah est une offre de services favorisant le développement du territoire par la requalification de l'habitat privé ancien et qui propose une ingénierie ainsi que des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.
Ainsi, au titre de l'Opah en 2021, 171 évaluations ont été réalisées par Soliha, prestataire d'OBC, lesquelles ont amené la communauté de communes à accorder les aides suivantes :

64 propriétaires occupants ont reçu un accord pour une aide à la rénovation énergétique représentant un montant de 64 000 euros dont 43 000 euros versés suite à la réalisation des travaux,

3 propriétaires bailleurs ont reçu un accord pour une aide à la création de logements locatifs conventionnés représentant un montant de 8 100 euros, lesquels ont été versés

18 propriétaires occupants ont reçu un accord pour une aide au maintien à domicile représentant un montant de 29 485 euros, et dont 7 526 euros versés.

POUR UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DURABLE

Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ces évolutions. Outil de coordination de la transition énergétique, le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle.

PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été élaboré en concertation avec les partenaires, les acteurs du territoire et la population. Sa réalisation a donné lieu à plusieurs ateliers d'acteurs, des réunions avec l'ensemble des élus, des partenaires et des personnes publiques associées ainsi que trois « forums théâtre » avec la population. Par le PCAET, les élu.e.s ont souhaité donner une vision à long terme au territoire : être un Territoire à Energie POSitive 2050 (TEPOS 2050) en produisant au moins autant d'énergie que ce que l'on consomme.

Ainsi, la stratégie territoriale d'OBC s'articule autour de six grands axes :

- **Maîtrise de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur du bâtiment ;**
- **Réduction de la consommation d'énergie et des GES en matière de mobilité ;**
- **Maîtrise de la consommation énergétique et des émissions de GES grâce à une économie vertueuse et de proximité (économie circulaire, favoriser les produits locaux...) ;**
- **Un territoire producteur d'énergie ;**
- **Un territoire qui anticipe les enjeux associés au changement climatique et optimise ses pratiques agricoles ;**
- **Une collectivité exemplaire (dans son patrimoine, ses activités...).**

Démarche agriculture et climat

Débutée en 2020, cette démarche s'est poursuivie en 2021 par la mise en place d'actions préalablement identifiées lors de l'enquête réalisée auprès de 200 agriculteurs. Ces actions ont porté sur l'écoconduite, le label bas carbone et la filière bois énergie, l'autonomie protéique ou encore les échanges parcellaires.

Cadastre solaire

Le cadastre solaire a été développé afin d'accompagner les particuliers ou les professionnels du territoire en réflexion sur la réalisation de projets de production solaire. En effet, il représente une cartographie du gisement solaire, c'est-à-dire la quantité d'énergie solaire reçue par mètre carré de toiture et par an (KWH/ m².an) des toitures du territoire. Il prend en compte l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour.

Cet outil cartographique, disponible sur le site internet de la communauté de communes, est muni d'un moteur de recherche dans lequel il suffit d'entrer l'adresse ou bien de cliquer directement sur la toiture. La toiture repérée, un onglet apparaît avec quatre classes de gisement solaire (Faible, Moyen, Bon, Elevé) et avec une indication de surface. C'est un outil de sensibilisation, il donne une première réponse sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques sur votre toiture.

| CULTURE |

La crise sanitaire a fortement impacté le secteur culturel, tout en mettant en évidence le caractère essentiel de la culture dans la vie collective. Vecteur de cohésion sociale et d'attractivité territoriale, la culture est également une source de découverte et d'épanouissement pour les habitants. Ainsi, OBC travaille à une offre culturelle qualitative sur l'ensemble de son territoire rural.

Réouverture du Musée de la Résistance en Bretagne

Après deux années d'importants travaux de réhabilitation, le Musée de la Résistance en Bretagne a été inauguré le 17 septembre 2021, la veille de sa réouverture au public.

La semaine inaugurale a été l'occasion de multiples animations dont le « Son et Lumière » regroupant 4553 spectateurs sur trois séances qui ont sollicité 100 bénévoles et 200 figurants. Le Musée a également accueilli un cycle de 5 conférences, des visites en avant-première à l'attention des élèves accompagnés des médiateurs. Par ailleurs, six associations de reconstituteurs ont animé deux journées permettant d'aborder diverses thématiques de l'histoire de la Résistance. Ces festivités ont pris fin à l'occasion du « Bal de la Libération » où la majorité des participants étaient costumés en habits d'époque.

Labellisé « Musée de France », les collections sont inaliénables et doivent être inscrites sur un inventaire réglementaire. Ainsi, pendant la période des travaux, les 12 000 pièces ont été répertoriées. Au-delà d'une éventuelle restauration, chaque objet a été documenté afin de préciser les conditions de son entrée dans les collections, son histoire. Ceux-ci ont donc été sélectionnés, étiquetés, en vue de leur installation dans les vitrines. De l'ancienne scénographie, les éléments les plus symboliques comme la « rue » et le « Bunker » ont été conservés.

Un bâtiment sobre et esthétique s'intégrant parfaitement à l'environnement boisé du parc et dont les finitions font écho à l'histoire du territoire : les murs sont habillés d'un parement de pierre évoquant le bâti traditionnel marcellais en pierre de Gandouin et des auvents de bois brûlé évoquent l'incendie des fermes et du bourg à la fin du mois de juin 1944 en représailles des combats.

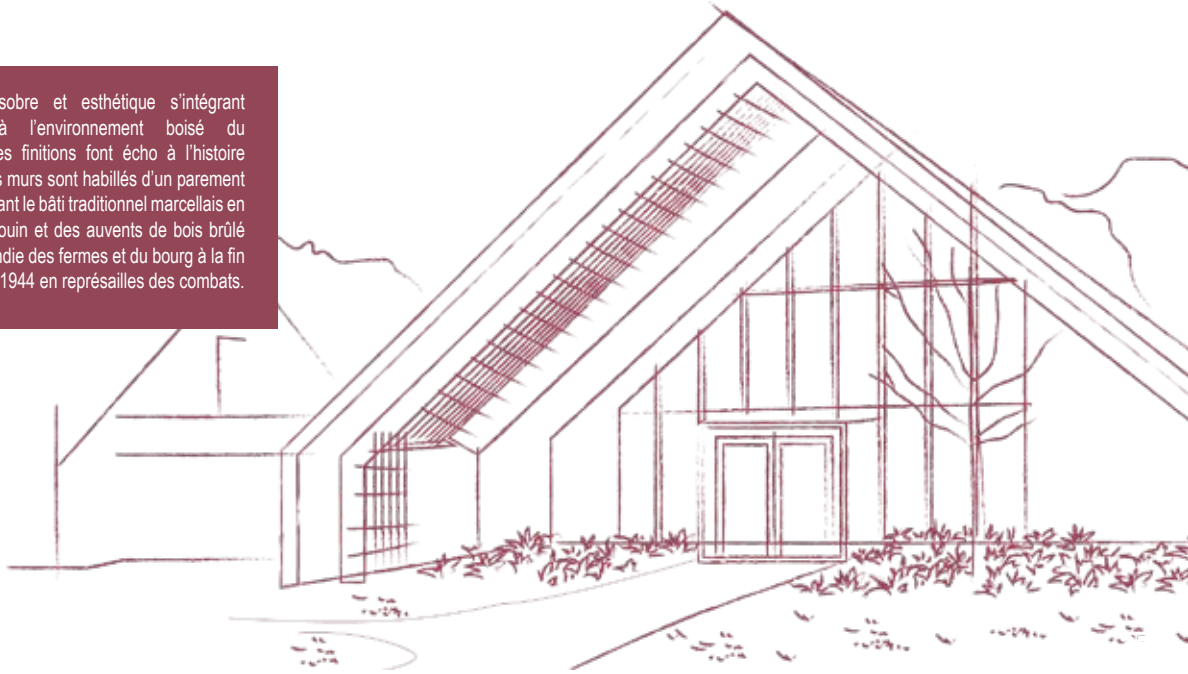

LES CENTRES CULTURELS
le Belvédère et la Passerelle

Les centres culturels d'OBC accueillent généralement quatre à six expositions par an, néanmoins, la pandémie a fortement modifié le planning des expositions.
Ainsi, Le Belvédère, situé à Guer, a présenté quatre expositions dont « [Re]sources » en partenariat avec le fond régional d'art contemporain Bretagne (Frac). Cette exposition a été déployée dans trois autres communes d'OBC (Missiriac, Réminiac et St-Malo de Beignon), lesquelles ont participé au choix des œuvres lors d'une visite des réserves du Frac. Par ailleurs, Le Belvédère ouvre ses portes en mettant à disposition des salles pour des associations artistiques et de loisirs créatifs ; mais il sort également de ses murs en organisant des visites guidées, sous la bannière « Sortie baskets et sac à dos », pour découvrir le patrimoine local.
Le centre culturel de La Gacilly, La Passerelle, a mis en place trois expositions en 2021 et une quatrième lors de l'été qui a été organisée par l'association Art'PAIR International. Lors de chaque exposition, l'équipe de La Passerelle propose aux groupes des visites guidées et des ateliers.

Le Belvédère

La Passerelle

LE RÉSEAU *des médiathèques*

Les contraintes sanitaires suite à la pandémie ont fortement impactées le réseau des quatre médiathèques du territoire situées à Carentoir, La Gacilly (La Gacilly et La Chapelle-Gaceline) et Tréal. La majorité des actions prévues ont dû être annulées. Néanmoins, suivant un planning contraint, toutes les médiathèques ont accueilli en 2021 les scolaires, les résidents des foyers logement… Les structures de La Gacilly et de Carentoir ont animé les ateliers « Eveil musical » et « Bébés lecteurs ».

ESPACE PUBLIC *numérique*

Face à une dématérialisation croissante, OBC a mis en place un service organisé autour d'un médiateur numérique qui propose des ateliers débutants et confirmés pour devenir autonome et approfondir ses connaissances en informatique. Bien que de nombreux ateliers n'aient pas pu être programmés lors du premier semestre 2021, l'activité a pu reprendre normalement par la suite. Ainsi, des ateliers se sont déroulés sur des thèmes correspondant aux besoins quotidiens des usagers : internet, conversations vidéos, mails, réseaux sociaux, photos, sauvegarde, tablettes-smartphones…

ÉCOLE *de musique*

L'école de musique est un établissement culturel communautaire d'enseignement artistique. A partir de 5 ans, enfants et adultes sont accueillis pour découvrir ou approfondir leur culture musicale, pratique individuelle et collective. Des enseignants spécialisés en violon, guitare, piano, saxophone, flûte, trompette ou encore batterie dispensent des cours en face à face avec l'élève. Les ensembles tel que les orchestres ou chœurs et les ateliers musique de chambre, jazz, musique actuelles,… permettent aux élèves de s'épanouir et de développer leur autonomie. 125 élèves étaient inscrits en 2021. 2 auditions, 2 stages et 2 concerts étaient organisés.

Le tourisme est une composante dynamique de l'économie du territoire de par la multitude et la diversité de l'offre répartie sur l'ensemble des communes. Par ailleurs, nombre de sites bénéficient d'une forte notoriété tels que le Musée de la Résistance en Bretagne, le canal de Nantes à Brest, La Gacilly son exposition photo et ses artisans, le site des Menhirs de Monteneuf, le Poète ferrailleur à Lizio, Malestroit petite cité de caractère, le Musée de Saint-Cyr Coëtquidan… Ce patrimoine naturel et culturel permet de développer un tourisme durable et de qualité au service des visiteurs mais également des habitants.

Une communication de plus en plus digitale

- « Les balades de Xavier : De l'Oust à Brocéliande » : Film de six minutes diffusé sur Tébésud et en ligne sur la chaine Youtube d'OBC. L'épisode présente de manière spontanée et incarnée la richesse du territoire.
- Accueil de blogueurs : Voyagesetcompagnie (Malestroit, La Gacilly et Monteneuf), Mylitllepipedream (Malestroit, Canal), Voyages Family, La cocinade Carolina (Guer, Monteneuf, La Gacilly), Mamas Viajeras (Malestroit, Lizio, Monteneuf, La Gacilly).
- Sans compter les posts FaceBook, Stories Instagram, animation du Blog…

De nouvelles animations

- Petits déjeuners nature à Glénac
- Semaine du Tourisme économique des savoir-faire
(4 entreprises participantes : Yves Rocher, Livevia, Pic bois et Emma Bottière)

Une destination dynamique

De mai à septembre 2021, l'office de tourisme et les bureaux d'information touristique ont reçu 30 287 visiteurs dont 64% accueillis par l'OT de La Gacilly. Ces visiteurs sont originaires à 64% de territoires français (38% de Bretagne, 13% Pays de la Loire et 4% Ile-de-France et Normandie, 9% autres régions) et à 36% de l'étranger.
20% des demandes en offices de tourisme ont concerné les 803 kms de chemins de randonnée : 21 circuits pédestres, 8 circuits exclusivement VTT et 12 dédiés au vélo promenade.

Taxe de séjour (du 1er janvier au 31 août 2021)

- **54 692 nuitées ;**
- **32 725,52 € ;**
- **92% collecté par les hébergeurs et le reste par les plateformes de réservation en ligne, dont 69% par celle de gîte de France.**

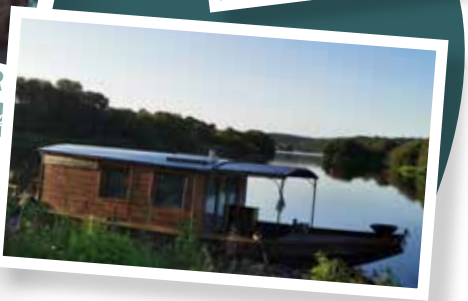

| MOBILITÉ |

L'année 2021 a été marquée, notamment, par la prise de compétence « Mobilité » par la communauté de communes, suite aux votes en conseil communautaire et dans chacune des communes. Ainsi, depuis le 1er juillet 2021, de l'Oust à Brocéliande communauté est officiellement organisatrice de la mobilité (AOM).

Prise de compétence mobilité

Cette évolution législative traduit l'objectif d'apporter des solutions de mobilité durable pour tous, et sur tous les territoires, y compris dans les territoires peu denses. Au sein d'OBC, elle a nécessité d'accompagner la compréhension et la réflexion des élus sur la prise de compétence d'organisation des mobilités afin de maîtriser les enjeux locaux et de s'assurer de la position de la Région. Après de multiples rencontres avec la Région, deux commissions mobilités entièrement dédiées à la question, deux conférences des maires, la prise de compétence a été votée en conseil communautaire à la majorité et par la totalité des conseils municipaux, le 25 février 2021.
Nouvelle étape, un travail est engagé avec la Région afin de se mettre d'accord sur un contrat opérationnel des mobilités qui encadrera les relations jusqu'en 2027. Ce document sera finalisé en 2022.
En parallèle, une réflexion a débuté avec la Région et le transporteur LINEVIA afin de créer une ligne de transport à l'Est d'OBC à l'horizon 2022.

Succès des VAE

L'année 2021 est également l'année record en nombre de contrats pour le service de location de vélos à assistance électrique. En effet, depuis 2017, OBC propose aux habitants un service de location de vélo à assistance électrique (VAE) avec la possibilité d'achat à la fin du contrat. Il s'agit de rendre plus accessible le prix d'achat du vélo, tout en permettant de tester sereinement ce nouveau mode de transport.

Vélo à assistance électrique en chiffres :

40 VAE achetés, représentant un montant de 54 804 €,
82 nouveaux contrats : 38 LLD (Location Longue Durée) et 44 LCD (Location Courte Durée),
22 primes distribuées,
3500 € dépensés en maintenance,
43 800 € de recettes (recettes LLD + LCD + ventes VAE).

Accompagner la mobilité

- Comme chaque année, l'élaboration des circuits scolaires a été organisée en collaboration avec la Région et les transporteurs. De nombreux travaux sur les ponts (Saint-Congard, Malestroit et Guer) ont désorganisé le service. Néanmoins, la concertation et le dialogue avec les établissements scolaires, les communes et les parents ont permis une reconnaissance du service rendu.
- Le service a assisté les communes d'Augan, Pleucadeuc et Saint-Abraham dans la conception et la rédaction de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME. L'objectif était d'obtenir des subventions afin que ces communes disposent d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de leurs infrastructures cyclables. Les trois candidates ont obtenu la subvention.
- Une étude a été engagée pour un plan de mobilité au sein de l'entreprise Yves Rocher à La Gacilly. L'entreprise, la Région, l'Etat et OBC financent cette étude afin de proposer des actions auprès des salariés de l'entreprise dans l'optique de favoriser le covoiturage pour venir travailler. Les résultats sont attendus en 2022.

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères selon l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Par ailleurs, la collecte et notamment le traitement des déchets représentent un coût important qui ne va pas cesser d'augmenter. Agir au quotidien devient une urgence pour tous.

Systèmes de collecte et de traitement

Suite à la fusion des trois ex-intercommunalités qui forment De l'Oust à Brocéliande Communauté, la collectivité effectue la collecte des ordures ménagères et la gestion des déchèteries sur 19 de ses communes, la compétence collecte et traitement est déléguée au SMICTOM Centre Ouest pour les sept autres communes (Est du territoire).
Ainsi, les collectes sont effectuées en régie par les agents d'OBC (hors verre), le traitement des ordures ménagères, emballages, papiers et verres sont de la compétence du SITTOMI-MI. Ce service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) qui est déterminée en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer.

En chiffre

Le service : 22 collaborateurs dont : chef de service, responsable déchèterie, coordinateur de collecte, ambassadrice du tri, chargé de mission TER et **17 agents de collecte.**

55 bornes OM

56 bornes emballages

139 bornes verres

89 bornes journaux revues magazines

27 bornes textiles

1163 bacs de regroupement d'ordures ménagères

1044 bacs de regroupement emballages

4355 foyers collectés en Porte à Porte

Une mobilisation pour réduire les déchets

- **Supports de communication sur les rappels des consignes de tri et les informations pratiques**
- **248 composteurs distribués gratuitement afin d'anticiper l'obligation réglementaire de mise en place du tri à la source et biodéchets à horizon 2024**
- **Mise en place des filières ECOMOBILIER et ECODDS en déchèterie de Carentoir**
- **Intervention d'une association de réemploi en déchèterie de Séren**

Déchèteries

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers résidant sur le territoire et les professionnels, durant 73h30 par semaine (en cumul). L'accès aux particuliers est compris dans la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Pour les professionnels, les dépôts sont facturés. Ils bénéficient d'une tarification inférieure à celle des professionnels hors territoires.Les tarifs sont revus annuellement.

| SERVICES TECHNIQUES |

Les équipes des services techniques d'OBC sont avant tout en charge d'un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de l'ensemble du territoire. En effet, ils interviennent sur l'ensemble des communes, en lien avec les mairies.

Assistance à maitrise d'ouvrage (AMO)

Ce service est proposé aux communes pour des chantiers de moyenne envergure, accompagné de propositions techniques et d'estimations financières des travaux. Cette assistance est facturée sous deux formes distinctes, soit 2% du montant estimé des travaux s'il n'y a pas de réalisation et 5% du montant réel des travaux comprenant la rédaction des documents techniques et administratifs du marché d'appel d'offres et le suivi du chantier.
Pour l'année 2021, 15 communes ont sollicité le service, pour un montant total H.T. de travaux, estimés ou réalisés, de 621 819,19 euros, ce qui représente 96 chantiers sur l'ensemble des communes. La facturation aux communes par OBC de la prestation de mission d'assistance au maître d'ouvrage s'élève à 26 704,40 euros.

Gestion du domaine public

Ce service d'OBC permet aux communes de lui confier l'étude technique des arrêtés d'alignement et des permissions de voirie. Ces réponses sont rédigées par les techniciens d'OBC, un déplacement sur le terrain est parfois nécessaire. Elles sont accompagnées de prescriptions techniques et envoyées aux communes pour une transmission aux demandeurs.
La facturation aux communes par OBC, pour l'instruction des demandes en 2021, s'élève à 3 400 euros soit 8 euros par prestation, ce qui correspond à 314 arrêtés d'alignement et 111 permissions de voirie.

Des travaux en régie

Le service d'OBC réalise des travaux de voirie pour le compte des communes générant une recette de 85 640,75 euros.
Par ailleurs, le PATA (Point à Temps Automatique) est également une activité importante du service de fin mars à mi-octobre. Il s'agit d'une technique permettant la répartition des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages… Pendant la saison 2021, OBC est intervenue dans 13 communes pour un montant total de 39 359,25 euros.
Ces travaux en régie représentent une recette globale de 125 000 euros, et ils ont concerné l'ensemble des communes d'OBC à l'exception de Lizio, Saint-Guyomard et Saint-Nicolas-du-Tertre.

Gestion différenciée des espaces verts : expérimentation

La communauté de communes dispose de nombreux sites à entretenir, soit plusieurs dizaines d'hectares à tondre ou faucher et plusieurs dizaines de mètres linéaires de haies à tailler. Certaines de ces prestations sont réalisées en interne par les services d'OBC et d'autres sont réalisées grâce à un marché de prestations de service
Le coût d'entretien des espaces verts par prestation de service (interventions des entreprises privées) sur l'année 2021 est de 125 000 euros H.T.
Un travail sur la gestion différenciée des espaces verts a débuté en milieu d'année afin de réduire les entretiens, en concertation avec les élus et les acteurs économiques. Une étude en interne est en phase finale, elle permettra de définir les types de tonte et les fréquences. En 2022, 3 sites seront proposés pour expérimentation, le P.A. de Tirpen-La Paviotaie à Malestroit, le P.A. Val Coric Est à Guer et le P.A. de Monvollet à Carentoir.

Entretien des chemins de randonnées

L'entretien des chemins de randonnées classés PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées).est une compétence territorialisée sur l'ancien territoire de Guer Communauté qui devrait être harmonisée et à l'identique des autres parties du territoire rétrocédés aux communes. Sur ces 114km de chemins, la collectivité doit réaliser l'entretien des accotements, le nettoyage manuel et l'élagage ; la signalétique est suivie par le service tourisme. L'entretien des fossés, talus et des revêtements restent à la charge des communes.

Les faits marquants 2021 du service « Patrimoine bâti »

- **Réception du chantier de la réhabilitation et agrandissement du musée de la Résistance à Saint-Marcel**
- **Réception du chantier de la réhabilitation et agrandissement du SDIS de Guer**
- **Lancement chantier construction pôle enfance à La Gacilly**
- **Réhabilitation et remise aux normes piscine de Guer tranche 2**
- **Lancement aménagement du site de la Priaudais à Porcaro**

ANNUAIRE DES SERVICES OBC

Siège communautaire

PA de Tirpen | **Malestroit**

02 97 75 01 02 | contact@oust-broceliande.bzh

France Services

Maison des Services | 4 av. du Gal de Gaulle | **Guer**
02 97 22 56 57
43 Place St-Pierre **Sérent**
06 64 13 63 08
franceservices@oust-broceliande.bzh

Déchets

02 97 75 01 02 | dechets@oust-broceliande.bzh

Service public d'assainissement non collectif

Rue de l'Hôtel de ville | **LA GACILLY**
02 99 08 06 04 | spanc@oust-broceliande.bzh

Maison de l'habitat et de l'énergie

Maison des Services | 4 av. du Gal de Gaulle | **Guer**
02 30 07 10 34 | renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

Mobilité / Transport

PA Tirpen | **Malestroit**
02 97 75 01 02

Accueils de loisirs sans hébergement

Carentoir | 02 99 93 41 47
alsh.carentoir@oust-broceliande.bzh
La Gacilly | 02 99 08 04 02
alsh.lagacilly@oust-broceliande.bzh
Malestroit | 06 07 65 52 30 | 02 97 73 76 04
alsh.malestroit@oust-broceliande.bzh
Pleucadeuc | 06 02 50 81 16 | 02 97 26 91 11
alsh.pleucadeuc@oust-broceliande.bzh
Ruffiac | 06 07 65.82 21 | 02 97 93 73 92
alsh.ruffiac@oust-broceliande.bzh
Sérent | 06 84 80 43 18 | 02 97.70 60 22
alsh.serent@oust-broceliande.bzh

Multiaccueils

Place de la Liberté | **Augan**
02 97 93 14 74
ma.augan@oust-broceliande.bzh
16 rue de Bel Air | **Carentoir**
02 99 93 34 37
ma.carentoir@oust-broceliande.bzh
5 rue des cerisiers | **Guer**
02 97 22 04 49
ma.guer@oust-broceliande.bzh
Rue de l'Hôtel de ville | **La Gacilly**
06 32 06 66 83
ma.lagacilly@oust-broceliande.bzh
Faubourg St-Julien | **Malestroit**
02 97 72 25 64
ma.malestroit@oust-broceliande.bzh
7 rue de la Poste | **Ruffiac**
02 97 93 75 65
ma.ruffiac@oust-broceliande.bzh
Chemin du Paradis | **Sérent**
02 97 93 85 46
ma.serent@oust-broceliande.bzh

Médiathèques communautaires

2 rue du Presbytère | **Carentoir**
02 99 93 74 74
mediatheque.carentoir@oust-broceliande.bzh

Place du Gal de Gaulle | **La Gacilly**
02 99 08 08 88
mediatheque.lagacilly@oust-broceliande.bzh

32 rue Yves Rocher | **La Chapelle-Gaceline**
02 99 08 04 15
mediatheque.lachapellegaceline@oust-broceliande.bzh

Place Abbé Lohier | **Tréal**
02 99 93 74 32
mediatheque.treal@oust-broceliande.bzh

Piscines communautaires

Piscines couvertes :
5 rue du Champ de Foire | **Guer**
02 97 22 00 66 | piscine.guer@oust-broceliande.bzh

4 rue du Jaugan | **Malestroit**
02 99 08 04 02
espaceaquatiquedeloust@vert-marine.com

Piscines découvertes :
4 ter allée des Villes Jeffs | **La Gacilly**
02 99 08 13 01
piscine.lagacilly@oust-broceliande.bzh

Rue du Gal de Gaulle | **Sérent**
02 97 75 91 36 | piscine.serent@oust-broceliande.bzh

Ecole de musique

Maison des Arts | **Guer**

02 97 22 58 82 | ecole.musique@oust-broceliande.bzh

Musée de la Résistance en Bretagne

Place Gilles Possémé | **Saint-Marcel**
02 97 75 16 90
musee.resistance@oust-broceliande.bzh

Centre culturel Le Belvédère

Place Gravedona ed Uniti | **Guer**
02 97 22 14 47 | le.belvedere@oust-broceliande.bzh

Lieu d'exposition La Passerelle

Place du Bout du Pont | **La Gacilly**
02 99 93 47 57 | la.passerelle@oust-broceliande.bzh

Bureaux d'accueils touristiques

2 place de la Gare | **Guer**
tourisme.guer@oust-broceliande.bzh

Place du Bout du Pont | **Guer**
tourisme.lagacilly@oust-broceliande.bzh

6 place du Bouffay | **Malestroit**
tourisme.malestroit@oust-broceliande.bzh

De l'ouest à brocéliande

COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT